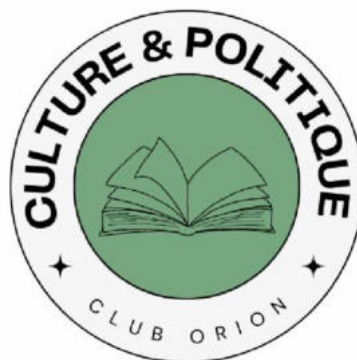




Club Orion « Culture et Politique »

2025-2026

Séance 4

Lundi 16 février 2026, 16h-18h

Salle 208, l'UFR ALL, Metz

Présent·e : Mey Bakri, Néréa-Estrella Bernard, Mahe Didierhean, Julia Duquenoy, Pierre Hass, Rémy Mougeat, David Papotto, Eleanor Parkin-Coates, Clara Valero

Absent·e / Excusé·e : Inès Aouari, Océane Barbesant, Ryan Baruchel, Siwar Ben Hassine, Clémentine Broncard, Félix Cabirol-Pierini, Alyssa Capozza, Fran Caps, Alice Casagrande, Charbel Chidiac, Lucie Cochonneau Rio, Jehanne Coing, Léa De Castecker, Aloise Desfilles, Nantou Diop, Douaa El Hafoudi, Léo Geenen, Foucauld Grandpierre, Théo Hallard, Maeva Legnaghi, Timothée Lemoine, Arson McLaren, Oussama Miloudi, Lison Monvoisin, Anaëlle Oko, Ambre Painvin, Célia Petermann, Willis Pinto, Lucie Richard, Léna Roth, Maxime Schlernitzauer, Léa Schneider, Hugo Sieye, Samuel Simonot, Charlotte Skowron, Adrien Vial, Valentin Violant, Alia Zine

I. Introduction

Le 16 février 2026, a eu lieu dans le bâtiment A de l'UFR-ALL du campus du Saulcy à Metz la quatrième séance du Club Orion Culture et Politique. La séance a été ouverte à 16h par Eleanor Parkin-Coates et David Papotto, doctorants en charge dudit club.

II. Intervention d'Amal Trabelsi (CREAT) :

« Le cinéma tunisien : un cinéma dépendant ? L'exemple de *The making of* (2006) de Nouri Bouzid »

Parler de sa thèse est une chose intéressante en ce que cela permet une introspection durant cette étape très solitaire qu'est la recherche et la rédaction de sa thèse. Le projet d'Amal Trabelsi a commencé en 2019 après une licence en littérature française à Tunis et une courte carrière cinématographique, notamment dans le festival de Carthage regroupant des équipes de productions maghrébines, africaines et arabes. Un constat s'est imposé : la présence française dans ce cinéma africain et arabe. La démarche d'Amal Trabelsi interroge l'importance et les raisons d'être de cette présence, marquée notamment par un financement français



important via la chaîne TV5 Monde, dans un cinéma issu de cultures différentes que celle de France, telles celles des pays d'Afrique et d'Arabie.

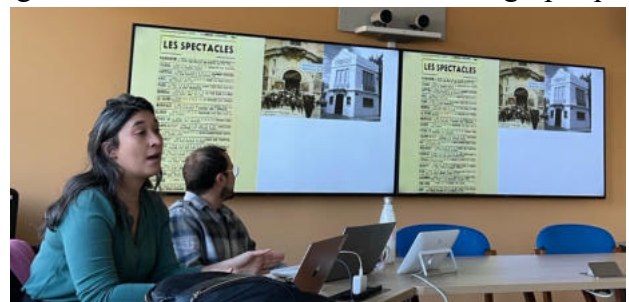
Introduction :

Le cinéma apparaît après son invention en France par les frères Lumière en 1896. Ceux-ci tournent plusieurs scènes en Tunisie. Il se développe cependant en Tunisie après la Seconde guerre mondiale, dès 1946. Apparaissent à Tunis plusieurs salles de cinéma, portant toutes un nom français. Elles deviennent des lieux de sociabilité pour une jeunesse tunisienne éduquée, vivant dans les quartiers coloniaux placés sous tutelle française ou dans les zones dites « derrière-les-murs » qui correspond à la Ville-vieille, aussi appelée *Medina*. L'inégalité entre colons et colonisés tend donc à disparaître en partie grâce au cinéma puisque si les deux villes restent séparées, le cinéma est

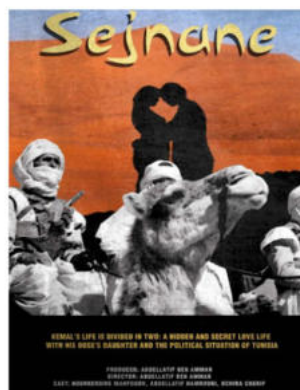


également présent de part et d'autre des murs. De plus, en 1946, le Résident général de France crée le Centre cinématographique tunisien (CCT), chargé de la programmation des films dans les salles de projection.

Le 20 mars 1956, l'indépendance est signée et Habib Bourguiba devient Président de la République nouvellement proclamée. Il cherche à favoriser la culture cinématographique. Il supprime le CCT qu'il remplace par la Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique (SATPEC) en 1957 et promulgue le code de l'industrie cinématographique tunisienne en 1966. L'année suivante, il met en place les laboratoires de Gammarth chargés du montage et de l'étalonnage des films. L'autonomie technique cinématographique vis-à-vis de la France est donc renforcée. Toutefois, pour former du personnel, il instaure une bourse d'étude permettant à des étudiants de se former à Paris pour revenir ensuite en Tunisie. Cette autonomie n'est donc pas complète.



Le premier long métrage tunisien sort en 1967, Omar Khelifi réalisant le film *L'aube*. Il s'agit d'un éloge à Bourguiba. Cela dévoile l'idée de ce dernier : encourager le cinéma pour favoriser la propagande et la glorification de son image, lui qui dès 1975 se proclame Président à vie. Les années 1970 sont en effet qualifiées de « désenchantement national ».



Lorsque des groupuscules d'opposition politique comme Perspective se forment, la répression de Bourguiba est forte. En outre, les étudiants envoyés en France par Bourguiba se retournent contre lui. La propagande portée par le cinéma ne sert plus le pouvoir mais s'y oppose. Par exemple, le film *Sejnane* (Abdellatif Ben Ammar, 1974) rend hommage aux Fellagas, c'est-à-dire aux hommes ayant pris le maquis contre les soldats français lors de la guerre de décolonisation. Cela minimise donc le rôle de Bourguiba.

La coproduction : un choix culturel, politique ou économique ?

En 1987, Bourguiba est renversé par un coup d'état et remplacé par Ben Ali. Ce dernier est très soucieux de l'image de la Tunisie vue de l'étranger. Cette vision sert le cinéma puisque c'est sous lui que beaucoup de films sont réalisés en coproduction, ce désintéressement de l'État vis-à-vis du cinéma expliquant la faillite de la SATPEC en 1990. Pour autant, la création du Comité de subvention en 2003 permet de lisser les *scenarii* pour les rendre compatibles aux vues de l'État, un comité de lecture des *scenarii* étant même créé au sein du Ministère de l'Intérieur.

Le premier tournage franco-tunisien commence en 1994. Entre 1987 et 2011, 58 % des films sont financés en partie par des sociétés françaises et 23 % par des belges, si bien que seuls 13 % des films sont entièrement financés par des fonds tunisiens. Le cinéma tunisien est donc dépendant des ingérences étrangères, l'État ne subventionnant pas suffisamment les films et les sociétés de production n'ayant pas beaucoup de financements, d'autant que l'atmosphère dictatoriale n'encourage pas la création artistique jusqu'au Printemps arabe de 2011. La coproduction est d'autant plus nécessaire que le marché tunisien ne s'élève qu'à 12 millions de personnes, ce qui ne peut pas permettre d'amortir les coûts de production si le film n'est distribué que sur le territoire national tunisien. La coproduction présente donc l'avantage de favoriser la circulation du film en Europe, grâce à la proximité culturelle avec la France. Cela permet aussi d'éviter les censures tunisiennes tout en diffusant ses idées en profitant de la liberté d'expression européenne.

Le cinéma tunisien : un cinéma dépendant ?

Lien entre la France et la Tunisie : un cinéma postcolonial

Contexte économique : la coproduction comme une échappatoire financière

Contexte démographique : un marché exigu (12 millions d'habitants)

Contexte politique : dictature, répression, Révolution

Des films d'auteurs : une esthétique particulière

Contexte institutionnel : la politique culturelle en Tunisie

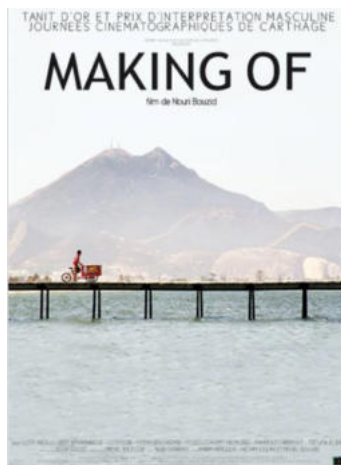
En France, les films sont financés par diverses instances : fonds régionaux si le film est tourné dans une région de France, ce qui est contraignant pour une équipe tunisienne et nuit à l'identité initiale du film ; fonds Sud (Aide aux cinémas du monde, dès 2008) du CNC, posant la question du bien-fondé de transmettre de l'argent public français à des sociétés étrangères même si celles-ci sont obligées de dépenser l'argent français en France ; fonds franco-tunisien (2017 – 2020). Or,



financements français profitent davantage à la France qu'à la Tunisie. En outre, les films les plus plébiscités par les organismes de financement français sont ceux traitant d'exotisme, de la religion, de la dictature etc. Cela ne permet donc pas de refléter parfaitement la réalité de la vie en Tunisie.

L'expérience *Making of* (2006) de Nouri Bouzid :

Nouri Bouzid se définit comme un « militant de gauche qui fait des films », envisageant le cinéma comme un moyen d'expression libre. Son film aborde l'histoire d'un jeune issu d'un quartier populaire, passionné de danse mais approché par des terroristes qui finissent par l'endoctriner. Ce film s'inscrit dans l'expansion du terrorisme islamiste. Ben Ali interdit le terme « islamisme politique », fait arrêter les fidèles se rendant à la mosquée et interdit le port du voile. C'est pourquoi le film met en scène l'hésitation des acteurs face à un sujet sensible et montre à plusieurs reprises des interruptions du tournage. Ces moments ne relèvent toutefois pas d'un documentaire réel, mais d'un dispositif fictionnel qui brouille les frontières entre jeu et fabrication. Le montage fait ainsi suivre au spectateur l'histoire des personnages tout en montrant les échanges autour du rôle, donnant l'impression d'une sortie du personnage sans quitter la fiction. L'histoire du film et celle de sa fabrication apparente se répondent ainsi au service d'une même cause.



Étude de cas

Making of (2006) de Nouri Bouzid ou l'illustration d'un discours de lutte contre l'islam politique
Une coproduction franco-tunisienne

« Nouri Bouzid nous montre les secrets de fabrication d'un kamikaze. Tunis est le théâtre de la tragédie. Son jeune héros, Bahta, est confronté au chômage, cancer qui touche massivement une jeunesse pléthorique dans les pays du Maghreb »

DE VANSAY, Alexis, 2009, *Il était une fois le cinéma*.

Conclusion :

La dépendance du cinéma tunisien relève de la coproduction qui est une nécessité économique. Le contournement de la censure peut engendrer de nouvelles formes artistiques comme dans *The making of*. Le cinéma tunisien et maghrébin en règle générale a plus d'affinités avec le marché européen qu'arabe.

III. Intervention de Pierre Hass, L2 Théologie

Personne n'ayant désiré intervenir sur le thème « Réaliser une recherche de terrain / faire un état de l'art / explorer son corpus », Pierre Hass, étudiant en deuxième année de licence de Théologie à Metz, a choisi de parler de sa discipline.



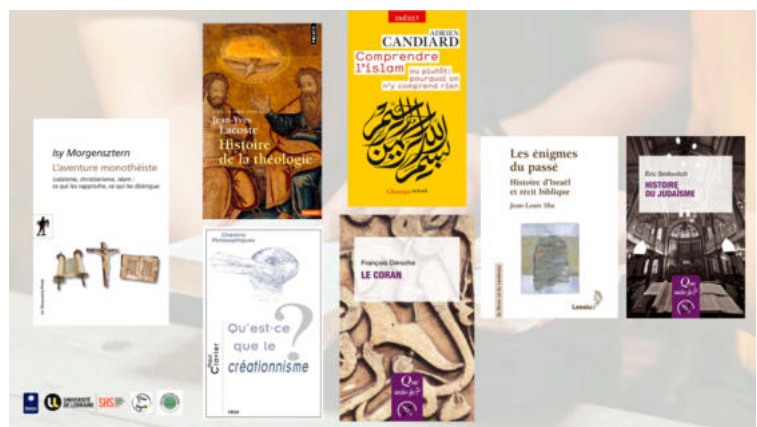
« Qu'est-ce que la Théologie? »

La Théologie (*Theos logos* = Parole de Dieu) est l'étude des manières dont Dieu est abordé dans les discours rationnels humains. C'est une des spécificités du campus de Metz. Il s'agit d'un département public unique en France où les étudiants peuvent étudier les trois grandes religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam (ordre chronologique).

Les trois religions monothéistes ont un ancrage historique. D'abord, la *Torah* représente une part importante des textes étudiés, étant selon la foi juive le texte révélé à Moïse sur le mont Sinaï par Dieu. L'histoire juive est abordée par Flavius Josèphe dans *De bello iudaico*. C'est un témoin de la destruction du second temple de Jérusalem. Ensuite, le christianisme naît lors de la victoire de Jésus sur la mort à l'occasion de sa résurrection après avoir été crucifié. Son Canon se compose des *Ancien* et *Nouveau Testaments*. Enfin, l'Islam, apparaît à la

Révélation du prophète Muhammad, à qui dans sa quarantième année, vers 610, serait apparu l'ange Djibril lui révélant les premiers passages du *Coran*. Il s'agit de la parole d'Allah sur laquelle se fonde la doctrine musulmane. La *Sunna* est l'histoire de la vie du prophète Muhammad, qui sert d'exemple aux fidèles. Les *Hadiths* sont les traditions relatives aux actes et aux paroles du Prophète. Toutes ces religions ont un socle commun : le genre humain est au centre de la Création par un dieu unique. Les humains ont alors une mission, consistant à transmettre la parole divine. La transcendance doit alors permettre aux humains de devenir des êtres meilleurs.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'étude de la religion est propre à la théologie. Il existe plusieurs disciplines différentes traitant de la religion depuis le XIX^e siècle : histoire des religions (intérêt au cadre externe des religions), théologie (intérêt au cadre interne de la religion : Dieu). La Théologie est divisée en un vaste champ d'études : liturgie, Droit canon, christologie (étude de Jésus Christ, de sa place et sa nature) etc. La Théologie s'ancre dans la vie politique, en Russie ou encore aux États-Unis. Elle peut aussi interagir avec les Sciences géologiques pour expliquer l'apparition de la Terre (Création ou *Big bang* ?). Enfin, la Littérature empreinte à la Théologie comme le fait Dostoïevski.



IV. Informations Générales

Il a été rappelé par Eleanor et David que la date limite pour envoyer les propositions pour la journée d'étude du club est le lundi 2 mars. Cette journée d'étude, qui aura lieu le 22 mai, portera sur le thème suivant : « Identité(s) : constructions, délimitations, appropriations ». Tous les membres du club seront invités à cette occasion.

Un rappel a été fait également pour les gratifications de stages ORION pour les membres en L2 et en L3. Il s'agit d'une opportunité pour des membres du club d'être rémunérés pour un stage effectué au sein d'une Unité de Recherche de l'UL. Cette année, 2 membres en M2 et 2 membres en M1 ont pu bénéficier de ces gratifications.

Eleanor a annoncé une autre opportunité de gratification de stage dans le cadre d'une journée d'étude qu'elle organise qui aura lieu à Nancy le 9 avril, intitulée « *The Politics of Popular Culture in the Long Nineteenth Century* ». Le stage consisterait en une aide avec la communication pour la JE et à l'organisation de la manifestation proprement dite. Tous les membres sont encouragés à la contacter si cette opportunité les intéresse.

Le sujet des contrats doctoraux de l'établissement a été soulevé, plusieurs membres du club ayant manifesté leur intérêt. Il a été proposé de faire une réunion supplémentaire avec les membres concernés et éventuellement de proposer des auditions blanches lors d'une séance à venir.

Enfin, les membres sont encouragés à assister à plusieurs manifestations qui sont susceptibles de les intéresser :

Les séminaires doctoraux IDEA :

- Prochaine séance le 16 mars : une table ronde sur l'interdisciplinarité organisée par IDEA et le CREAT
- Une séance le 8 avril : professeur invité du Royaume-Uni Rohan McWilliam, retour sur le club ORION

Le séminaire « Construction des idéologies » :

- Prochaine séance le 26 février sur « *Republicanism in the British Isles Today* »

Timothée Lemoine a également invité les membres à une conférence organisée dans le cadre de son association qui a eu lieu au Souvenir Français, Metz le 18 février, sur le livre « L'histoire de la Lorraine en 100 dates »

La prochaine séance du club aura lieu à Nancy au mois de mars.

La séance a été levée à 18h.

Compte rendu rédigé par Rémy Mougeat et relu par Eleanor Parkin-Coates et David Papotto.